

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

**GAMME**

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm <sup>3</sup> ) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport			
<b>Logan 4 portes</b>								
1.4 MPi Logan	06/2005>	LSDAEH	K7J 710	1390/55/75	JH1/5			
1.4 MPi Ambiance								
1.4 MPi Lauréate		LSDAFH	K7M 710	1598/64/90				
1.6 MPi Lauréate								
1.5 dCi 70ch Ambiance	03/2006>	LSDEKH	K9K 792	1461/50/70	JH3/5			
1.5 dCi 70ch Lauréate								
1.5 dCi 85ch Ambiance	09/2007>	LSDEW5	K9K 796	1461/63/85	JR5/5			
1.5 dCi 85ch Lauréate								
1.5 dCi 85ch Prestige		KSDAEH	K7J 710	1390/55/75				
1.4 MPi Logan								
1.4 MPi Ambiance	01/2007>	KSDAFH	K7M 710	1598/64/90	JH3/5			
1.6 MPi Ambiance								
1.6 MPi Lauréate		KSDOF5	K9K 792	1461/50/70				
1.6 MPi Ambiance 7 Places								
1.6 MPi Lauréate 7 Places	09/2007>	KSDEKJ	K9K 796	1461/63/85	JR5/5			
1.5 dCi 70ch Ambiance								
1.5 dCi 70ch Lauréate		KSDOKJ						
1.5 dCi 70ch Ambiance 7 Places								
1.5 dCi 70ch Lauréate 7 Places		KSDEW5	K9K 796	1461/63/85				
1.5 dCi 85ch Ambiance								
1.5 dCi 85ch Lauréate		KSDDOW5						
1.5 dCi 85ch Ambiance 7 Places								
1.5 dCi 85ch Lauréate 7 Places								

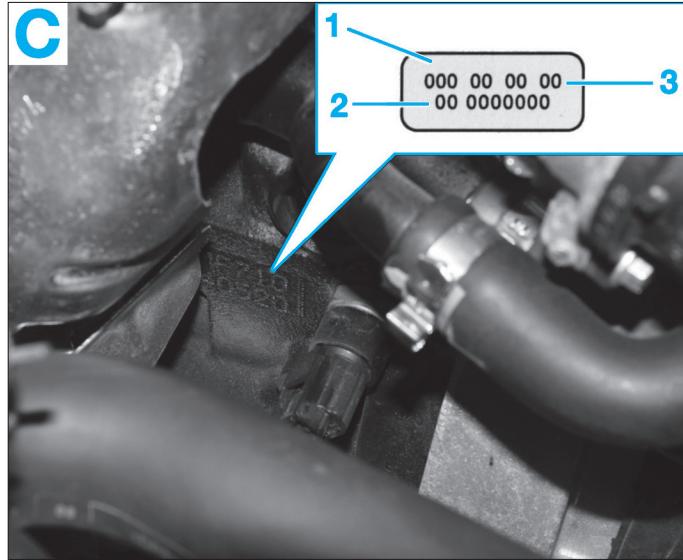
## **PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)**

La plaque constructeur est collée sur le pied milieu droit. Cette plaque comporte les caractéristiques suivantes :

- 1. Le nom du constructeur.
  - 2. Le numéro de réception CEE.
  - 3. Le type mines du véhicule et son numéro dans la série du type.
  - 4. Le poids total autorisé en charge.
  - 5. Le poids total roulant autorisé.
  - 6. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
  - 7. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
  - 8. Les caractéristiques techniques du véhicule.
  - 9. La référence peinture.
  - 10. Le niveau d'équipement.
  - 11. Le type du véhicule (code modèle).
  - 12. Le code de la sellerie.
  - 13. Le complément de définition de l'équipement.
  - 14. Le numéro de fabrication.
  - 15. Le code de l'habillage intérieur.

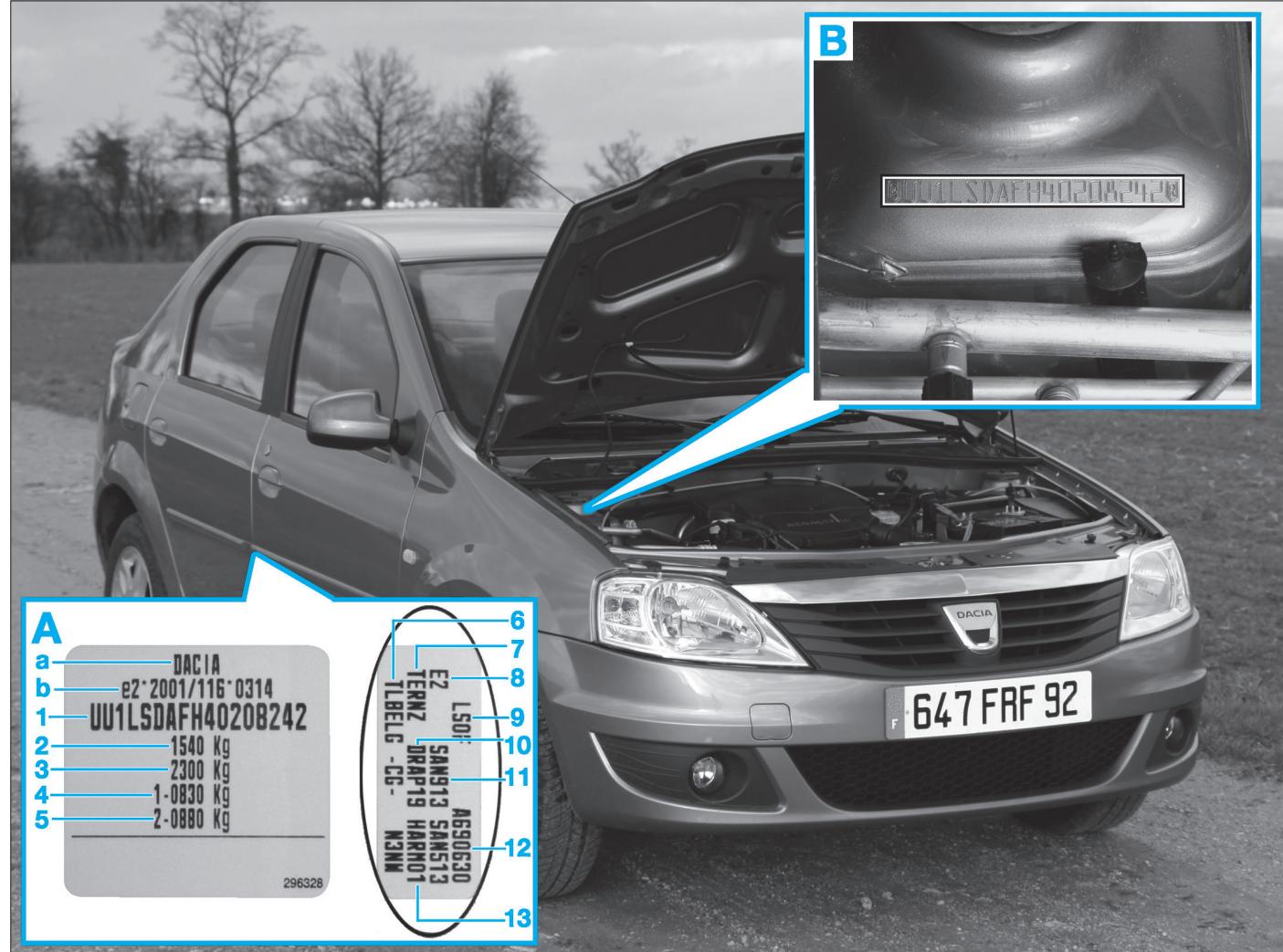
## RÉFÉRENCE MOTEUR (C)

Le type (1), l'indice (2) et le numéro de fabrication (3) sont gravés à l'avant du bloc-moteur.



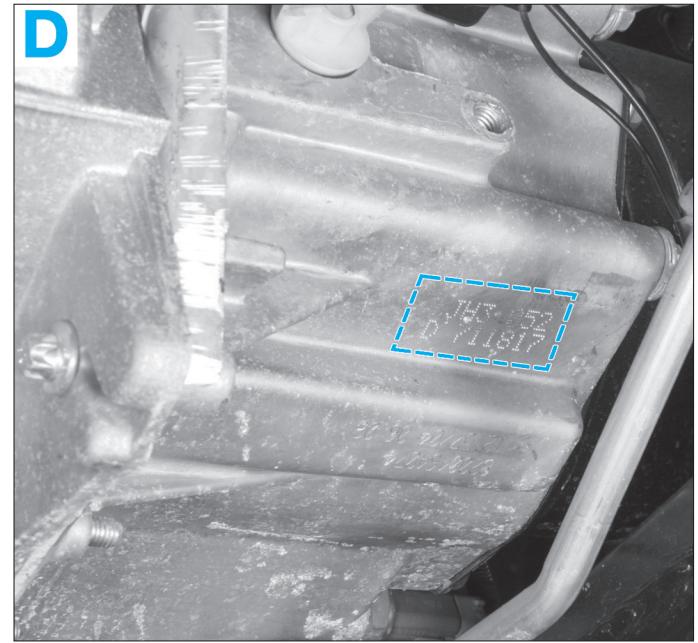
**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (B)**

Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE), est frappé à froid sur la chapelle d'amortisseur avant droite (B). Il est également inscrit sur la plaque constructeur (A).



**IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES (D)**

L'identification de la boîte de vitesses, comportant le type, l'indice et le numéro de fabrication de celle-ci, est gravée sur le carter de pignonnerie.



## CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

**DIMENSIONS (mm)**

Dimensions (m)	4 portes	Break
Longueur	4,247	4,450/4,575 (*)
Empattement	2,630	2,905/2,900 (**)
Voies AV/AR	1,480/1,470	1,469/1,466
Largeur hors tout	1,740	1,738
Hauteur	1,534	1,636

(\*). Avec attelage.

(\*\*). À vide/En charge.

**MASSES (kg)**  
Berline 4 portes

	Moteur			
	1.4 MPi	1.6 MPi	1.5 dCi 70	1.5 dCi 85
A vide en ordre de marche	975	980	1065	1075
Maxi autorisée	1535	1540	1600	1610
Charge utile	560		535	
Totalle maxi roulant autorisée	2300		2350	
Poids maxi autorisé de la remorque non freinée / freinée	525/1100	570/1100	575/1100	

**Logan MCV**

(*/**)	Moteur			
	1.4 MPi	1.6 MPi	1.5 dCi 70	1.5 dCi 85
A vide en ordre de marche	1165	1165/1195	1205/1245	1205/1255
Maxi autorisée	1740	1740/1810	1796/1860	1806/1870
Charge utile	515	515/555	541/555	
Totalle maxi roulant autorisée	2650	2700	2700/2750	
Poids maxi autorisé de la remorque non freinée	620	620/635	640/660	640/665
Poids maxi autorisé de la remorque freinée	1300			

\*. 5 places.

\*\*. 7 places.

# CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

## PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

Modèle berline 4 portes

	Motorisations			
	1.4 MPi	1.6 MPi	1.5 dCi 70	1.5 dCi 85
Vitesse maxi (km/h)	162	175	158	167
0-100 Km/h (s)	13	11,5	15	13
Consommation : (l/100 km)				
- Cycle urbain	9,2	10	5,8	5,3
- Cycle extra-urbain	5,5	5,7	4,1	4,2
- Cycle mixte	6,8	7,2	4,7	4,6
Émission CO2 (g/km)	164	172	125	120

## Logan MCV

	Motorisations			
(*/**)	1.4 MPi	1.6 MPi	1.5 dCi 70	1.5 dCi 85
Vitesse maxi (km/h)	155	167	150	163
0-100 Km/h (s)	15,6	13,4/13,7	17,7/18	14,3/14,6
Consommation : (l/100 km)				
- Cycle urbain	10	10,4/10,6	6,2	5,9
- Cycle extra-urbain	6,2	6,3/6,5	4,8	4,8
- Cycle mixte	7,6	7,8/8	5,3	5,2
Émission CO2 (g/km)	179	184/189	140	137

\*. 5 places.

\*\*. 7 places.

## JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif. Dans tous les cas, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée sur la porte avant gauche.  
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar.

### Jantes (montage jantes alliage en option selon le niveau de finition) :

6,0 J 15

### Pneumatiques :

185/65 R15

### Pression de gonflage (bars) :

Avant (berline/break) : 2,0/2,4.

Arrière (berline/break) : 2,2/2,6.

Couple de serrage de la roue : 10,5 daN.m.

## LEVAGE



*Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser du matériel qui n'est pas équipé de tampons caoutchoucés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui agresserait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.*

### AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.



### AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Soulever le véhicule avec un cric rouleur d'atelier uniquement sur les points de levage prévu pour le cric de bord.



*Ne pas prendre appui sur les trains avant et arrière ni sur le berceau moteur.*

### AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES



*S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.*

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



## REMORQUAGE

### ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec le cric dans le coffre à l'arrière gauche pour les berlines 4 portes et à l'arrière droit pour les breaks MCV. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, un point d'ancrage fixe est situé sous la partie arrière droite du véhicule.

### CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.

*Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.*

*Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.*



Remorquage avant



Remorquage arrière  
**A.** Berline 4 portes  
**B.** Break MCV

# PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule celui-ci faisant foi.

La révision principale est programmée tous les 30 000 km ou tous les 2 ans pour les moteurs essence et tous les 20 000 km ou tous les 2 ans pour les moteurs diesel. Une révision intermédiaire, appelé révision de service, est programmée à la moitié de ces échéances pour effectuer les contrôles de niveaux des fluides, d'usure ou de la conformité de certains réglages (voir tableau).

Il convient également de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions extrêmes, il est recommandé de raccourcir l'intervalle entre chaque entretien soit 15 000 km ou tous les ans pour les moteurs essence et tous les 10 000 ou tous les ans pour les moteurs diesel.

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif de produits respectant les normes de qualité et de quantité prescrits par le constructeur (voir également les différents chapitres correspondants de l'étude technique et pratique).

## PLAN D'ENTRETIEN

### Moteur 1.4 et 1.6 MPI

Opérations de maintenance	Périodicité (selon le premier des deux termes atteint)	
	Conditions Normales d'utilisation	Conditions Particulières d'utilisation (*)
Vidange et remplissage de l'huile moteur		
Remplacement du filtre à huile moteur	Tous les 30 000 km ou 2 ans	Tous les 15 000 km ou 1 an
Contrôle visuel de la ligne d'échappement		
Contrôle de la garde d'embrayage		
Contrôle de l'usure des plaquettes de frein		Tous les 15 000 km ou 1 an
Contrôle de l'étanchéité du circuit de frein		Tous les 60 000 km ou 4 ans
Contrôle du niveau de liquide de frein		Tous les 15 000 km ou 1 an
Vérification des garnitures/dépoussiérage (avec dépose-repose des tambours)	Tous les 60 000 km ou 4 ans	Tous les 30 000 km ou 2 ans
Contrôle du niveau de direction assistée		
Contrôle du niveau du liquide de lavage-glace avant et arrière		Tous les 15 000 km ou 1 an
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur		
Contrôle de l'état des soufflets de direction et des transmissions		A 30 000 km ou 2 ans puis tous les 60 000 km ou 4 ans
Contrôle des jeux dans la direction, le train avant et arrière		
Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (y compris roue de secours)		
Contrôle visuel et de l'étanchéité des amortisseurs AV/AR		Tous les 15 000 km ou 1 an
Contrôle de l'équipement de signalisation		
Contrôle de l'état de charge de la batterie		Tous les 30 000 km ou 2 ans
Contrôle de l'état du pare-brise et des rétroviseurs		
Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR		Tous les 15 000 km ou 1 an
Contrôle du positionnement des étiquettes de sécurité et d'entretien		Tous les 30 000 km ou 2 ans
Diagnostic des calculateurs	A 15 000 km ou 1 an puis tous les 30 000 km ou 2 ans	
Remplacement des bougies d'allumage		Tous les 30 000 km
Remplacement de la courroie de distribution et des galets		
Remplacement de la courroie d'accessoires et des galets	Tous les 90 000 km ou 4 ans	Tous les 60 000 km ou 4 ans
Remplacement du liquide de frein		
Remplacement du liquide de refroidissement moteur		Tous les 90 000 km ou 4 ans
Contrôle et nettoyage de la climatisation		Tous les 3 ans
Remplacement du filtre à air	Tous les 60 000 km ou 2 ans	Tous les 30 000 km ou 2 ans

(\*). On entend par "conditions particulières", une utilisation dans les circonstances suivantes :

- Utilisation de véhicule dans un environnement poussiéreux (chantiers).
- Au moins 50% des trajets s'effectuent à une vitesse moyenne inférieure à 30 km/h (utilisation en milieu urbain...).
- Au moins 30% des kilomètres parcourus s'effectuent en tractant une remorque ou une caravane de plus de 500 kg.
- Utilisation prolongée du véhicule à des températures extrêmes (plus de 5 000 km à des températures supérieures à 30°C ou inférieures à - 15°C).